

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Assemblée plénière de la Conférence du Rhin supérieur Communiqué de presse du 1^{er} décembre 2017

Bilan de la présidence française de la Conférence du Rhin supérieur

La Conférence du Rhin supérieur s'est réunie aujourd'hui pour sa 43^{ème} séance plénière sous la présidence du Préfet de la région Grand Est, M. Jean-Luc MARX, aux Dominicains de Haute-Alsace à Guebwiller. Elle a dressé un bilan des actions engagées par la présidence française depuis le 1^{er} janvier. Cette présidence s'achèvera par une Conférence intergouvernementale le 29 janvier, qui réunira à Strasbourg les représentants des capitales.

Durant l'année 2017, les efforts en faveur de l'apprentissage transfrontalier se sont poursuivis, et plusieurs actions ont été entreprises, notamment dans les domaines suivants : infrastructures de transports, aménagement du territoire, agro-écologie et santé.

Les résolutions adoptées sur les sujets à l'ordre du jour de cette réunion portaient, entre autres, sur les infrastructures de transports. Les trois délégations se sont accordées sur la nécessité de rétablir certaines liaisons ferroviaires interrompues pour promouvoir un développement harmonieux et renforcer l'intégration européenne dans cet espace partagé, notamment par la multiplication des interconnexions entre les deux corridors Méditerranée - Mer du Nord et Rhin - Alpes.

La Conférence du Rhin supérieur a également conclu par le biais d'une résolution, de participer à la procédure de consultation relative à l'étape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/2035. La Conférence du Rhin supérieur se réjouit que le Conseil fédéral ait reconnu l'importance d'offres ferroviaires transfrontalières et qu'il soit prêt à contribuer au raccordement de l'EuroAirport, à l'électrification de ligne du Hochrhein et à l'aménagement du tronçon du RER entre la gare badoise de Bâle et de Lörrach. Elle regrette cependant l'absence d'engagement contraignant concernant le financement du « Herzstück » ainsi que l'absence de financement pour l'examen de la nouvelle traversée du Jura.

Les moyens investis par la Fédération dans les lignes annexes ne déploieront leur effet optimal qu'avec le « Herzstück ».

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'année sous présidence française a permis aux trois délégations de la Conférence de participer à la consultation transfrontalière organisée dans le cadre de l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – SRADDET. Résultant des dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui a confié

de nouvelles compétences aux régions, notamment en matière d'aménagement du territoire, la Région Grand Est a organisé le 20 novembre un séminaire transfrontalier associant les représentants de tous les territoires voisins : Baden - Württemberg, Rheinland-Pfalz, Suisse, Sarre, Luxembourg, Wallonie. Les représentants allemands et suisses ont exprimé leur intérêt pour la démarche et indiqué qu'ils livreraient des contributions complémentaires. L'échange de données statistiques, outil essentiel au développement durable et concerté de notre espace frontalier, a également connu de nouveaux développements. Les orientations nécessaires au développement futur de la région du Rhin supérieur ont été abordées à l'aune des politiques européennes. Ainsi une meilleure concertation et un rapprochement entre échelons locaux et européens sont envisagés pour la résolution des obstacles existants. L'espace de coopération jouera de plus en plus le rôle d'un laboratoire de l'intégration européenne au quotidien, avec et par les citoyens.

Une approche relevant de l'agro-écologie, au confluent des politiques environnementale, économique et sociale, a permis cette année de progresser dans la connaissance réciproque des leviers de compétitivité des exploitations agricoles du Rhin supérieur, notamment dans les secteurs de la polyculture et de l'élevage. Les conclusions d'une analyse comparative des dispositifs mis en œuvre, l'état des lieux des connaissances scientifiques, la comparaison de la mise en œuvre des directives européennes et des réglementations suisses relatives au bien-être animal et leur prise en compte dans les politiques agricoles, ont suscité des débats porteurs de nouvelles possibilités de développement.

La réunion a été close par la présentation des priorités de la présidence allemande de la Conférence en 2018. M. Werner SCHREINER, Chargé de mission de la Ministre - Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat pour la coopération transfrontalière, assurera cette présidence les 12 prochains mois. Au titre des sujets retenus figurent notamment les mobilités dans le Rhin supérieur, le développement territorial, la coopération avec l'Union Européenne, l'énergie et la protection du climat.

Pour plus d'informations : <http://www.conference-rhin-sup.org>

Pour plus de renseignements :

Monsieur le Préfet de la région Grand Est, Président de la Conférence du Rhin supérieur.
Secrétariat de la délégation française de la Conférence du Rhin supérieur, Tel: + 49 7851 93 49 0

Madame Elisabeth ACKERMANN, Présidente du Conseil d'Etat du Canton de Bâle – ville.
Téléphone +41 (0)61 267 80 47

Monsieur Isaac REBER, Conseiller d'Etat du Canton de Bâle – campagne.
Téléphone +49 7851 93 49 40

M Werner SCHREINER, Chargé de mission de la Ministre - Présidente du Land de Rheinland-Pfalz pour la coopération transfrontalière.
Téléphone : +49 6131 16 0

La coopération dans le Rhin supérieur

L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du sud et la Suisse du nord-ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle porte de nombreux projets et suit leur transposition par les administrations nationales. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il prend position sur les sujets d'intérêt régional, y compris vis-à-vis des capitales nationales et de l'UE.

